

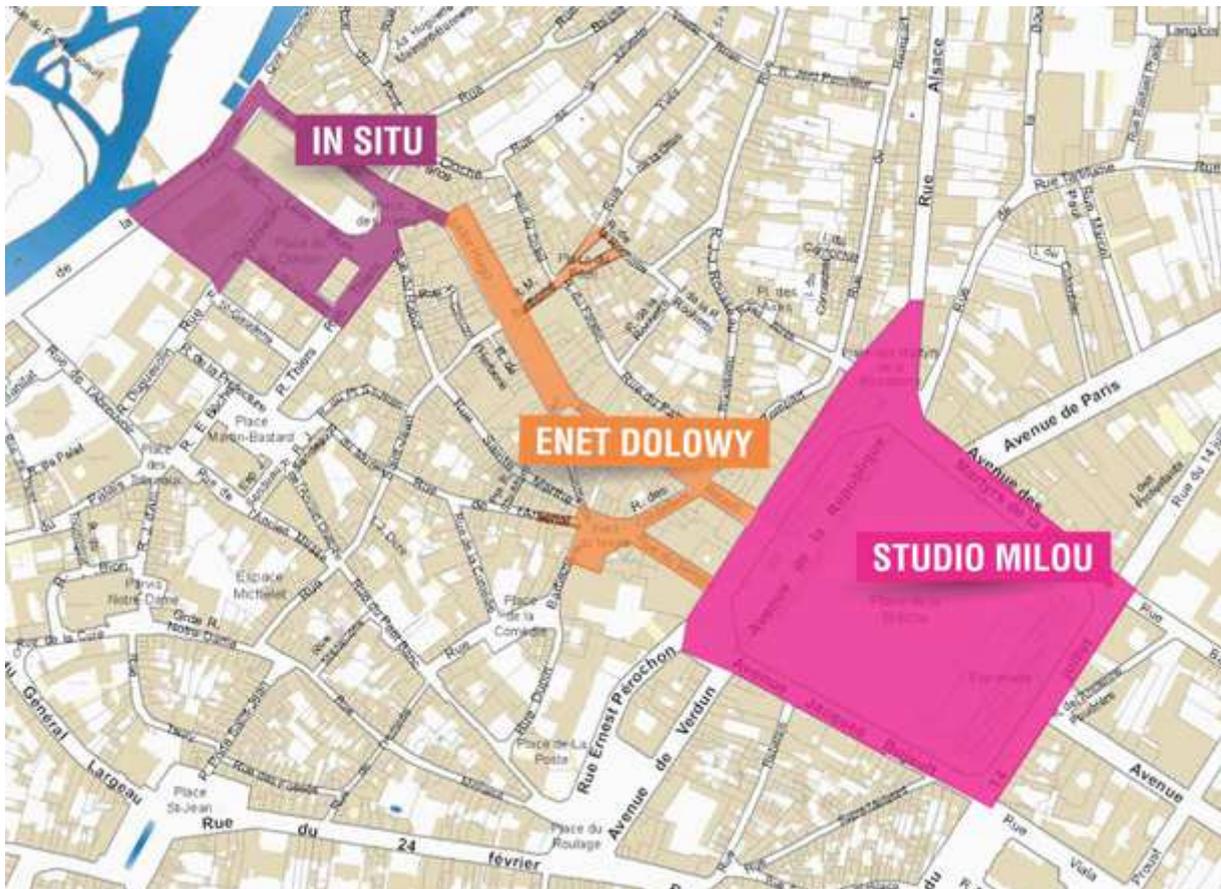


**NIORT**

I N F O R M A T I O N   A   L A   P R E S S E

## *De la Brèche à la Sèvre, un nouveau centre-ville*

*Visite inaugurale – dévoilement de la plaque  
« Les Jardins de la Brèche »*



Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : [sylvie.meaille@mairie-niort.fr](mailto:sylvie.meaille@mairie-niort.fr)

Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : [isabelle.toesca@mairie-niort.fr](mailto:isabelle.toesca@mairie-niort.fr)

## **Chronologie des opérations**

- **Fin 2005** - Début des travaux en bas de Brèche : dévoiement de la circulation avenue de la République.
- **Avril 2006 à mai 2007** - Réalisation de l'esplanade de la République.
- **Novembre 2006 à juillet 2008** - Travaux en haut de Brèche : construction des émergences et des locaux en sous-sol – Ouverture du cinéma CGR en décembre 2007.
- **Juin 2009** - Extension de la piétonisation du centre-ville.
- **Octobre 2009 à mars 2010** - Concertation sur le projet de centre-ville : réunion de lancement au CGR ; réunions des 4 ateliers thématiques de réflexions ; enquête réalisée auprès de 400 personnes ; réunions avec des jeunes de différentes tranches d'âge ; réunion de restitution au centre Du Guesclin.
- **Janvier 2011 à décembre 2012** - Travaux sur les espaces publics centraux.
- **Janvier 2011 à juin 2013** - Travaux place du Donjon et ses abords.
- **Janvier 2010 à novembre 2011** - Travaux du parking souterrain de la place de la Brèche – Ouverture en novembre 2011.
- **Janvier 2010 à avril 2013** - Travaux en haut de Brèche : voiries et jardins (ouverture du mail des Martyrs-de-la-Résistance en novembre 2010).

## **En chiffres**

- Surface traitée : environ 8 hectares
- Nombre d'arbres plantés : 300 (dont 265 sur la Brèche)
- Nombre de bancs ou cadettes (bancs en pierre) : 102
- Nombre d'arceaux vélos : 110

## **Coût d'opération**

61,1 M€ TTC (dont 53,5 M€ TTC sur la Brèche) : travaux, maîtrises d'œuvre, études et divers, pris en charge à 83% par la Ville de Niort.

Autres financements :

- Etat : 3,6 M€
- Conseil régional : 3,1 M€

- Conseil général : 0,55 M€
- Communauté d'agglomération de Niort : 0,16 M€
- Cession locaux CGR : 3,1 M€

## **Place de la Brèche**

La reconversion de la place de la Brèche a été confiée en juin 2003 à l'équipe Lancereau & Meyniel pour le bas de Brèche (esplanade de la République) et au Studio Milou Architecture pour le haut de Brèche (équipements, parking souterrain, jardins et voiries).

L'esplanade de la République a été livrée en mai 2007, les équipements du haut de Brèche en juillet 2008.

Les travaux sur les voiries autour de la Brèche se sont échelonnés de janvier 2010 à décembre 2012 :

- avenue des Martyrs-de-la-Résistance : aménagement d'une nouvelle chaussée sur deux voies, de la rampe de sortie du parking souterrain, d'un trottoir plus large côté façades et d'un mail arboré à l'emplacement du talus qui séparait l'avenue de la place ;
- rue du 14-Juillet : création d'un terre-plein central, plantation de deux alignements de chênes ;
- avenue Bujault : aménagement d'une piste cyclable, d'un pôle d'échanges pour les transports collectifs et de la rampe d'entrée au parking souterrain, plantation de platanes.

La construction du parking souterrain s'est déroulée de mai 2010 à novembre 2011 (ouverture en novembre 2011). L'aménagement des jardins, qui s'étendent sur 4 ha, a commencé dès l'été 2011. La partie haute (au-dessus du parking souterrain) a ouvert au public fin juillet 2012 : pelouse, miroir d'eau, jardins thématiques, esplanade de jeux pour les enfants, aire d'ébats pour chiens... La partie basse, côté esplanade de la République, a été livrée au printemps 2013.

## **Espaces publics centraux**

Les espaces publics centraux font le lien entre la Brèche et la Sèvre. Leur requalification a été confiée en octobre 2009 à l'équipe d'architectes Enet Dolowy. Les travaux se sont déroulés de janvier 2011 à décembre 2012.

La place du Temple a été restructurée et transformée en espace convivial. Pour rappeler le puits implanté sur les lieux, une borne à eau a été installée. L'espace reste volontairement

très ouvert pour y organiser des animations, mais aussi pour faciliter le passage de la navette, des services de collecte des déchets et nettoyage, mais aussi des secours.

Les rues Ricard et du Temple, qui constituent les deux entrées principales du centre-ville piéton, sont symboliquement soulignées par la présence des dragons de bronze. Pour conserver une unité de traitement sur l'ensemble du secteur piéton, les rues bénéficient d'un revêtement de sol clair similaire à celui de la rue Victor-Hugo.

Rue Victor-Hugo, les places de stationnement ont été supprimées ainsi que l'alignement de bouleaux dont les racines endommageaient la canalisation principale d'assainissement (ovoïde en pierre). Cinq érables ont été plantés pour former des îlots verts et de convivialité avec des bancs. De grandes dalles en pierre naturelle et béton clair évoquent la structure du marché médiéval aujourd'hui disparu. Elles redonnent à cet espace une fonction de place ouverte à tous qui permet à la fois la déambulation des piétons, le passage des cyclistes, des livraisons et la circulation de la navette gratuite Cititan.

L'aménagement de la rue Mathurin-Berthomé prolonge naturellement la rue Victor-Hugo en mettant en scène le bâtiment historique du Pilon.

## **Place du Donjon et abords**

La Ville de Niort a confié la reconquête des espaces publics de la place du Donjon et de ses abords (place des Halles, rue Brisson) à l'agence In Situ en juillet 2009. Le projet, validé par l'architecte des Bâtiments de France, concilie à la fois la mise en valeur du patrimoine architectural et la fonction économique des lieux. Les travaux se sont déroulés de janvier 2011 à juin 2013. La mise en valeur des vestiges archéologiques et le confortement du piton rocheux du Donjon côté quai (Communauté d'agglomération de Niort) auront lieu en 2014-2015.

Libérée des voitures, la place du Donjon est bordée sur les côtés de deux alignements d'arbres. Le centre est laissé libre pour permettre aux commerçants non sédentaires de s'y installer les jours de marché. Un tapis de ronces rappelle l'ancienne douve. Une passerelle en bois évoque l'ancien pont-levis. Côté Sèvre, la terrasse et son mur de soutènement ont été démolis. Ils seront remplacés par une pelouse en pente douce vers le fleuve. Un escalier est aménagé le long du mur de la Préfecture pour relier le quai à la place.

Dans la continuité de l'aménagement du secteur piéton, l'espace public de la rue Brisson et de la place des Halles s'est transformé en zone de rencontre : une zone apaisée où tous les usagers (piétons, automobiles, transports collectifs, vélos...) ont leur place et où la vitesse est limitée à 20 km/h. De part et d'autre de la voie centrale, deux larges bandes de pavés remplacent les trottoirs.